



Roumain

Master LLCER Europe

2024-2025

Brochure non contractuelle, à jour au 19 avril 2024.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Sommaire

Présentation générale.....	3
Admission et inscription.....	3
Admission en M1	4
Admission en M2	4
Inscriptions administrative et pédagogique	4
Mobilité étudiante	5
Mobilités Erasmus+.....	5
Missions ou cursus intégré, aide au voyage.....	5
Les débouchés après un Master	5
Informations pratiques	6
Lieu d'enseignement	6
Secrétariat pédagogique	Erreur ! Signet non défini.
Autres liens utiles	6
Calendrier universitaire	6
Organisation du cursus.....	7
Principes généraux du cursus	4
Contrôle des connaissances.....	4
Liste des enseignements.....	4
Descriptifs des enseignements d'UE1.....	11

Présentation générale

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui fait suite à la licence et permet d'obtenir en deux ans le grade de master, équivalent à un bac+5.

Le master LLCER de roumain permet d'approfondir sa maîtrise de la langue, de se spécialiser dans une discipline, d'élargir ses connaissances aréales mais aussi ses perspectives de carrière. Il existe deux types d'orientation : master **recherche** ou master **professionnel**. Le premier conduit vers la poursuite des études en doctorat, tandis que le master professionnel est axé sur le développement d'aptitudes opérationnelles et l'entrée dans la vie active. À noter : cette distinction n'apparaît pas sur le diplôme.

Le master se compose de deux années d'études (M1 et M2) et permet l'obtention de **120 crédits ECTS** (30 par semestre). Chacun des trois premiers semestres (S7, S8, S9) comporte quatre unités d'enseignement (UE) :

- Pratique avancée en langue (UE1),
- Spécialisation aréale, sur l'aire culturelle associée à la langue (UE2),
- Spécialisation disciplinaire (UE3),
- Outils méthodologiques et ouverture (UE4).

Le semestre 8 (2^e semestre de M1) comprend également une UE5 consistant en un mini-mémoire de recherche ou un stage.

Le semestre 10 (2^e semestre de M2) ne comprend aucun enseignement ; il est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Les **cinq spécialisations disciplinaires** proposées en UE3 sont les suivantes :

- Anthropologie sociale (ANT),
- Arts et littérature (ARL),
- Histoire et sciences sociales (HSS),
- Oralité (ORA),
- Textes, linguistique et traduction (TLT).

L'étudiant est donc inscrit en Master mention LLCER « Langue » avec une discipline en parcours. Pour plus d'informations, consulter les [brochures spécifiques](#) de chaque discipline.

Le choix de la spécialisation disciplinaire se fait lors de la demande d'admission.

Admission et inscription

Les demandes d'admission en master à l'INALCO sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de demande d'admission doit être constitué. Le master LLCER Europe est accessible aux étudiants titulaires d'une licence et pouvant justifier d'un niveau suffisant dans la langue choisie.

Le dossier de candidature doit permettre d'apprécier les connaissances, compétences et objectifs visés par la formation antérieure. Il est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de demande d'admission rempli (Ecandidat).
- Les diplômes, certificats, relevés de notes et descriptifs des cours suivis antérieurement permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Les documents en langue étrangère, sauf ceux directement rédigés en anglais, doivent être accompagnés d'une traduction assermentée en français.
- Une lettre de motivation.

- Le projet professionnel ou le projet de recherche du candidat.
- Un curriculum vitae.

Un master s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur qui supervise le mémoire de recherche de l'étudiant ou son rapport de stage. Le dossier de demande d'admission comporte un projet de recherche (sujet de mémoire) ou un projet de stage professionnalisant (domaine et entreprise envisagés). Il est fortement conseillé aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en master de prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant-chercheur susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Se référer à la page <https://www.inalco.fr/candidatures>

Admission en M1

Admission en Master LLCER 1ère année :

Ouverture de la campagne de candidature : **26 février 2024.**

Clôture de la campagne de candidature : **24 mars 2024.**

La campagne se déroulera exclusivement sur **la nouvelle plateforme nationale de candidature Mon Master** : monmaster.gouv.fr

Attention ! Pour **les candidats non-européens** dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France, la campagne de candidature se déroulera **du 26 février au 24 mars 2024** sur la plateforme **eCandidat1** : candidatures.inalco.fr

Objectif Master : Le dispositif Objectif Master aide les candidats au Master à élaborer leur projet et à préparer leur dossier de candidature en amont de la campagne d'admission. Détails : <https://www.inalco.fr/candidat-au-master-decouvrez-le-dispositif-objectif-master>

Dans le cadre de la candidature pour l'admission en Master 1 LLCER, et après examen de son dossier, le candidat pourra éventuellement être convoqué à un test/entretien afin de vérifier les connaissances ou compétences réellement acquises. Les étudiants concernés seront convoqués par courriel.

En cas d'acceptation de son dossier, l'étudiant devra confirmer sa candidature dans les délais indiqués, puis réaliser les inscriptions administrative et pédagogique (cf. *infra*).

Admission en M2

Pour les étudiants de l'Inalco, passés par la sélection en M1 à partir de 2019 et ayant validé la totalité de l'année de M1, l'admission en M2 est de droit.

Pour un candidat ayant déjà réalisé trois années de master (3 années de M1 ou M2 inachevé avec un redoublement), la possibilité de redoubler une seconde fois fait l'objet d'une demande dérogatoire et est ouverte sur avis favorable du jury (cursus en 4 ans).

Pour les autres étudiants (venant d'une autre université/spécialité ou en reprise d'études), la campagne de candidature a lieu **du 26 février au 24 mars 2024**, sur **eCandidat1**. Voir <https://www.inalco.fr/candidatures>.

Inscriptions administrative et pédagogique

Elles s'effectuent après la décision favorable de la commission d'admission, qui statue aussi sur la discipline.

Après avoir effectué son inscription administrative (en ligne ou auprès du service de la scolarité), l'étudiant effectue son inscription pédagogique. Il est conseillé de remplir la fiche d'inscription pédagogique avec le directeur ou la directrice du mémoire ou du stage.

Lors de son inscription pédagogique (formulaire à remplir et à faire valider par l'équipe enseignante), il doit veiller à ce que l'orientation disciplinaire choisie corresponde à sa demande lors de l'admission et qu'elle soit cohérente avec le sujet du mini-mémoire préparé en M1.

⇒ *La fiche pédagogique devra être transmise au bureau des masters LLCER (3.48/bureau-master@inalco.fr) le 30 septembre 2024 au plus tard.*

Le sujet du mini-mémoire, élaboré en collaboration avec le directeur/directrice de recherche, doit être remis :

⇒ *au bureau des masters LLCER (3.48/bureau-master@inalco.fr) avant le 30 novembre 2024.*

Plus d'informations : <https://www.inalco.fr/candidater-et-sinscrire-une-formation-diplomante>

Mobilité étudiante

Mobilités Erasmus+

L'Inalco a conclu des accords Erasmus+ dans le cadre de conventions bilatérales avec les universités de Bucarest (langues, sciences politiques), Cluj (lettres), Iași (histoire) et Craiova (lettres et langues). Les étudiants inscrits en Master ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans l'un de ces établissements, en bénéficiant d'une aide financière de la Commission européenne.

Voir détails sur le site de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/mobilites-erasmus>

Missions ou cursus intégré, aide au voyage

La possibilité de séjours sur le terrain, en M1 ou en M2, grâce aux bourses de mobilité et aux cursus intégrés, permet d'enrichir la recherche des étudiants et leur connaissance de l'aire et de la langue concernées.

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en master :

- **Cursus intégré** : Il s'agit de valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, un séjour d'une année universitaire peut être prévu (se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage.)

- **Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique** : Il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires, organisées en concertation avec le directeur de recherche. Des **campagnes d'aide à la mobilité** Master sont lancées **à la fin du premier semestre** et une campagne d'aide au voyage est financée par le CSIE.

Pour en savoir plus : <https://www.inalco.fr/les-aides-financieres>

Les débouchés après un Master

Les débouchés professionnels possibles après un master à l'Inalco sont présentés ici : <https://www.inalco.fr/preparer-son-insertion-professionnelle>

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<https://www.inalco.fr/>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Bureau des masters LLCER

Le bureau des masters gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Gestionnaire pédagogique : M. Julien Boudet

Bureau 3.48 / Tél. 01.81.70.11.85.

Responsable du bureau des masters : Mme Erika Mocik

Bureau 3.48 / Tél. 01.81.70.11.39.

Pour prendre rendez-vous : bureau-master@inalco.fr

Autres liens utiles

- Section de roumain : <http://www.inalco.fr/langue/roumain>
- Brochures pédagogiques du département Europe : <https://www.inalco.fr/europe>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <https://www.inalco.fr/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <https://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire : <https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée : <https://www.inalco.fr/actualites/rentree-2023>

Organisation du cursus

Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco.

Les étudiants doivent en prendre connaissance attentivement : <https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

Contrôle des connaissances

Vous référer aux Modalités de contrôle des connaissances : mcc_inalco_2022-2023_cadrage_general.pdf

Lexique du relevé de notes

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

ADM : Admis

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant : la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves

Il n'est pas possible d'obtenir le statut « AJAC » (ajourné autorisé à continuer) ou de passer en deuxième année avec des dettes de M1. Pour passer en M2, il faut avoir validé tout le M1.

Liste des enseignements

Master 1	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	60	
Semestre 7	30	
UE1 – Pratique avancée de la langue (PAL)	8	2 h
ROUA410a Pratique avancée du roumain 1 (I. Ciodaru)	4	1 h
ROUA410b Traduction avancée du roumain 1 (A. Mardale)	4	1 h
UE2 – Spécialisation aréale	8	3 h
2 séminaires au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du stage) :		
ECO420a L'espace baltique : cultures, politiques, sociétés 1	4	1,5 h
ECO420b Fondements des identités nationales en Europe médiane	4	1,5 h
ECO420c Standard et non standard dans les langues de l'Europe médiane 1	4	1,5 h
ECO420d L'espace littéraire européen 1	4	1,5 h
ECO420e Les poésies orales en Europe 1	4	1,5 h
ECO420f Histoire, politique et culture en Europe médiane 1	4	1,5 h

UE3 – Spécialisation disciplinaire		8	3 h
1 cours obligatoire : Introduction à la recherche dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT - Arts et littérature – ARL - Histoire et sciences sociales – HSS - Oralité – ORA - Textes, linguistique et traduction – TLT 		4	1,5 h
+ 1 séminaire au choix dans l'offre disciplinaire (se référer aux brochures spécifiques des UE3)		4	1,5 h
UE4 – Méthodologie, outils et ouverture		6	
1 cours de méthodologie obligatoire : ORIENTATION RECHERCHE : Aide à la rédaction du mémoire, selon la discipline choisie en UE3 : <ul style="list-style-type: none"> - Toutes disciplines : B. Rasoloniaina - ARL, ORA, TLT : M. Stachowitsch (littérature) - ANT, HSS : M. Cheikh - TLT : H. de Penanros (linguistique) 		2	1,5 h
META441A		2	1,5 h
META441B		2	1,5 h
META441C		2	1,5 h
META441D		2	1,5 h
ORIENTATION PROFESSIONNELLE : Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (C. Mathieu)		2	1,5 h
+ 1 cours d'ouverture* au choix , en concertation avec le directeur de mémoire ou le responsable de stage, choisi parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné, ou : <ul style="list-style-type: none"> - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, nombre de places limité) - Anglais des sciences humaines 1 : V. Khurshudyan (nombre de places limité) 		4	1,5 à 2 h
ANGA410A			
* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total des crédits affectés aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ECTS pour le semestre.			
Semestre 8		30	
UE1 – Pratique avancée de la langue (PAL)		8	2 h
ROUB410a	Pratique avancée du roumain 2 (I. Ciodaru)	4	1 h
ROUB410b	Traduction avancée du roumain 2 (C. Folschweiller)	4	1 h
UE2 – Spécialisation aréale		4	1,5 h
1 séminaire au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du stage) :			
ECOB420a	Histoire, politique et culture en Europe médiane 2	4	1,5 h
ECOB420b	Histoire des courants critiques et théoriques dans les littératures européennes	4	1,5 h
ECOB420c	Mythes et figures mythiques en Europe médiane	4	1,5 h
ECOB420d	Questions de grammaire dans l'aire fenno-balto-slave	4	1,5 h
ECOB420e	Linguistique des langues balkaniques	4	1,5 h
UE3 – Spécialisation disciplinaire		4	
1 séminaire à valider dans la discipline choisie en S7 (se référer aux brochures spécifiques des UE3): <ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT - Arts et littérature – ARL - Histoire et sciences sociales – HSS - Oralité – ORA - Textes, linguistique et traduction – TLT 			

UE4 – Méthodologie, outils et ouverture		4	
	<p>1 séminaire au choix dans l'offre aréale ou disciplinaire, en concertation avec le directeur du mémoire ou le responsable du stage, <u>ou</u> :</p> <p>ANGB440a - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, nombre de places limité)</p> <p>ANGB440a - Anglais des sciences humaines 2 : V. Khurshudyan (nombre de places limité)</p> <p>METB440a - Didactique des langues sur support numérique (A. Corvaglia)</p> <p>+ Présence obligatoire pour tous les étudiants de M1 LLCER :</p> <p>- au séminaire du Musée du quai Branly (deux jours, début 2025) ;</p> <p>- au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier 2025) ;</p> <p>- à l'enseignement sur les compétences numériques (février-mars 2025).</p> <p>L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste à ces formations.</p>		1,5 à 2 h
UE5 – Mémoire / stage		10	
	<p>ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>L'étudiant soutient un mini-mémoire de recherche</p> <p>Le volume raisonnable d'un mini mémoire de M1 a été fixé à un minimum de trente pages pouvant aller jusqu'à soixante pages. Libre à l'étudiant de le dépasser, sans que le directeur du mini-mémoire le lui impose pour autant. Une page de texte est rédigée en police Times new roman ou Arial, taille 11 ou 12, interligne 1,5 et paragraphes en mode justifié. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.</p> <p>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>L'étudiant effectue un stage et rédige un rapport de stage.</p> <p>Voir le paragraphe dédié sur le site : http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer</p>		
Master 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 9		30	
UE1 – Pratique avancée de la langue		8	2 h
	ROUA510a Pratique avancée du roumain 3 (I. Ciodaru)	4	1 h
	ROUA510b Traduction avancée du roumain 3 (A. Mardale)	4	1 h
UE2 – Spécialisation aréale		8	3 h
	<p>2 séminaires au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du stage) :</p> <p>ECOAS20a L'espace baltique : cultures, politiques, sociétés 2</p> <p>ECOAS20b Références identitaires en Europe médiane : nationalité, État-nation, Europe</p> <p>ECOAS20c Standard et non standard dans les langues de l'Europe médiane 2</p> <p>ECOAS20d L'espace littéraire européen 2</p> <p>ECOAS20e Les poésies orales en Europe 2</p> <p>ECOAS20f Histoire, politique et culture en Europe médiane 3</p> <p>RUSA520f Nouveaux risques, nouvelles crises en ex-URSS et ex-Europe de l'Est</p>		
		4	1,5 h
		4	1,5 h
		4	1,5 h
		4	1,5 h
		4	1,5 h
		4	1,5 h
		4	2 h

UE3 – Spécialisation disciplinaire	8	
<p>2 séminaires à choisir dans l'une des disciplines (se référer aux brochures spécifiques des UE3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT - Arts et littérature – ARL - Histoire et sciences sociales – HSS - Oralité – ORA - Textes, linguistique, traduction – TLT 		
UE4 – Méthodologie, outils et ouverture	6	
<p>ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>Participation aux travaux de l'équipe de recherche (obligatoire pour les étudiants inscrits en recherche)</p> <p>Les modalités de la participation aux travaux de l'équipe de recherche sont déterminées par le directeur du mémoire et consistent à prendre part aux activités scientifiques du laboratoire auquel celui-ci est rattaché : séminaires scientifiques, journées d'études, colloques, projets de recherche (participation, prise de notes, compte rendu, rédaction des programmes, traductions, relecture des articles, etc.)</p> <p>+ 1 cours d'ouverture* au choix, en concertation avec le directeur du mémoire</p>	2	
	4	
* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total des crédits affectés aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ECTS pour le semestre.		
<p>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>2 EC d'ouverture au choix, pour 6 ECTS minimum, en concertation avec le responsable du stage du semestre 10</p>	6	

Semestre 10	30	
UE1 – Mémoire / stage	30	
<p>ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe de recherche (obligatoire)</p> <p>L'organisation de cette présentation est de la responsabilité du directeur de recherche. Elle peut se faire devant l'équipe de recherche à laquelle il est rattaché ou devant les enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique de la discipline (UE3) avec le directeur du mémoire et au moins un autre enseignant de son équipe ou de sa discipline. Durée de la présentation : 10 – 15 minutes. Calendrier : début du deuxième semestre de M2 (février-mars).</p> <p>Rédaction et soutenance du mémoire de recherche</p> <p>Le directeur de recherche détermine la date, la composition du jury, ainsi que la forme, le volume et la mise en page du mémoire. En général, un mémoire d'une centaine de pages est requis, police Times new roman ou Arial 11 ou 12, interligne 1,5 et paragraphes en mode justifié. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.</p>	2	
	28	
<p>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Stage, rapport de stage et soutenance</p> <p>Consultez l'annexe consacrée aux stages sur le site (paragraphe dédié) : www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer</p>	30	

Descriptifs des enseignements d'UE1

Pratique avancée du roumain 1, 2 et 3 (I. Ciodaru)

Ce cours pratique annuel exige une bonne connaissance de la langue roumaine contemporaine, qu'il vise à consolider et développer par des exercices et travaux variés, oraux et écrits, à partir de supports variés (écrits et audio-visuels). Il permettra d'explorer des registres linguistiques et stylistiques variés : langages spécialisés, registres de langue, etc., tout en revenant, au fil des besoins, sur certains points de grammaire ou de vocabulaire par des exercices ciblés suite aux problèmes et lacunes remarqués pendant le cours.

Modalités d'évaluation : partiel (écrit) de mi-semestre ou mini-dossier à présenter oralement et examen (écrit) de fin de semestre.

Traduction avancée du roumain 1, 2 et 3 (C. Folschweiller, A. Mardale)

Cours pratique de traduction dans les deux sens (vers le roumain et vers le français) de textes variés quant aux contenus et thématiques, aux styles d'écriture et aux registres de langue : extraits littéraires, textes de spécialité de différents domaines (technique, juridique, économique, historique), articles de presse (permettant d'aborder la langue journalistique, la langue contemporaine, les emprunts). Le cours se propose d'approfondir les similitudes et les différences lexicales et grammaticales entre le français et le roumain et les interactions linguistiques : fautes caractéristiques, faux-amis, expressions idiomatiques, aspects de grammaire problématiques et de familiariser les étudiants avec les étapes du processus de traduction (décodage et encodage) et les différents procédés de traduction (traduction directe / traduction oblique).

Modalités d'évaluation : extraits de textes à traduire à la maison, examen écrit.

Pour les **descriptifs des enseignements d'UE2**, voir la brochure spécifique en ligne : https://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/brochure_ue2_master_llcer_eur_ope_2023-24.pdf